

# Politique d'utilisation des logos

## pour les membres du Global Compact des Nations Unies

### Préambule

Ce document régit l'utilisation des différents logos utilisables par les membres du Global Compact des Nations Unies pour démontrer leur soutien au réseau.

Le nom et le logo du Global Compact sont la propriété du bureau du Global Compact des Nations Unies. Ils sont enregistrés auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (WIPO) et sont protégés dans le monde entier sous l'Article 6ter de la Convention de Paris pour la Protection de la Propriété Industrielle.

## I. Politique d'utilisation du logo de soutien « We support / Nous soutenons »

Les Signataires/Participants (membres) sont encouragés à montrer leur soutien au réseau en faisant publiquement campagne en faveur du Global Compact des Nations Unies et de ses dix principes. Dans ce contexte, le membre peut obtenir une autorisation d'utilisation du logo de soutien « We support / Nous soutenons » du Global Compact des Nations Unies en en faisant la demande. Le logo de soutien est disponible en français et en anglais.

**NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL**



**WE SUPPORT**



## CONDITIONS D'OBTENTION DU LOGO

1. Être membre au Global Compact des Nations Unies ;
2. Avoir sélectionné son niveau d'engagement ([Signataire ou Participant](#))
3. Être à jour de sa Communication sur le Progrès (COP) ou de sa Communication sur l'engagement (COE)
4. Être à jour de sa cotisation au Global Compact France.

Le logo de soutien « We support / Nous soutenons » ci-dessus est une déclaration par le membre de sa participation au Global Compact des Nations Unies. L'utilisation ou le placement du logo du réseau ne doivent pas sous-entendre qu'une approbation ou certification de l'organisation, de ses produits ou services, ou de son niveau de performance en matière de RSE ait été accordée.

## SUR QUELS SUPPORTS LE LOGO DE SOUTIEN PEUT-IL ÊTRE UTILISÉ ?

L'autorisation d'utilisation du logo de soutien « We support / Nous soutenons » peut s'appliquer :

1. Aux supports d'information ou site Web du membre pour montrer leur adhésion et soutien au Global Compact des Nations Unies.
2. Aux présentations lors d'événements, forums ou conférences pour montrer l'adhésion et le soutien au Global Compact des Nations Unies.
3. La Communication sur le Progrès (COP) ou la Communication sur l'Engagement (COE) du Signataire/Participant ou son Rapport de développement durable annuel pour indiquer l'adhésion et le soutien au Global Compact des Nations Unies.

## COMMENT PUIS-JE DEMANDER À UTILISER LE LOGO ?

La procédure de demande d'autorisation pour l'utilisation du logo de soutien « We support / Nous soutenons » est la suivante :

1. Rendez-vous sur le site [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org) et connectez-vous à votre espace en ligne dans l'onglet en haut à gauche « Sign in ».
2. Cliquez sur l'onglet « Logo requests », puis « New logo request ».
3. Remplissez le formulaire en détaillant les supports sur lesquels vous souhaitez utiliser le logo
4. Fournir un visuel (capture d'écran, plaquette etc.) intégrant un logo "sample" (logo specimen,



5. Faire apparaître cette phrase : « Depuis 20xx, [nom de l'entreprise] est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption »  
*(ou en anglais "Since 20XX [company name] has been committed to the UN Global Compact corporate responsibility initiative and its principles in the areas of human rights, labour, the environment and anti-corruption.")*

6.

7. Si la demande est approuvée par le Global Compact des Nations Unies, le logo est envoyé par courrier électronique au Signataire/Participant. Cela peut prendre quelques jours.

## ISSUE DE LA DEMANDE

Si la demande est approuvée par le Global Compact, le logo est envoyé par courrier électronique et disponible dans votre espace. Cela peut prendre plusieurs jours.

Lorsque l'utilisation du logo est refusée, un courrier électronique est envoyé, expliquant les raisons du refus et proposant des modifications qui doivent être effectuées pour l'obtenir.

## QUELS SONT LES CAS NON-AUTORISÉS D'UTILISATION DU LOGO ?

Les utilisations non-autorisées du logo incluent :

1. Toute utilisation suggérant que les activités, services ou produits du Signataire/Participant ont été approuvés ou certifiés par le Global Compact des Nations Unies ;
2. L'utilisation du logo dans le cadre d'une collecte de fonds ;
3. Toute utilisation du logo en rapport avec événement/une conférence auquel le UN Global Compact ne participe pas (en tant que participant ou hôte) ;
4. Toute utilisation du logo comme composante du logo, de la marque déposée, ou d'autres éléments de la marque du Signataire/Participant ;
5. L'autorisation d'utilisation du logo « We support / Nous soutenons » devient caduque dès lors que le Signataire/Participant est retiré de la liste des adhérents de l'initiative (exclu) ;
6. Toute utilisation du logo sur les réseaux sociaux, incluant Facebook, Twitter et LinkedIn ;
7. Toute utilisation du logo comme un élément graphique permanent d'articles de papeterie, de cartes de visite ou d'autres documents imprimés.
8. Toute utilisation du logo en contradiction avec la mission et les objectifs du Global Compact des Nations Unies.

## QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE UTILISATION ABUSIVE DU LOGO ?

Le Bureau Global Compact des Nations Unies et le Global Compact France se réservent le droit de prendre les mesures nécessaires en cas d'infraction à cette politique.

Des actions possibles incluent :

- La modification du statut de Signataire/Participant de « active » à « non-communicant » ;
- La suppression du nom du Signataire/Participant de la liste des adhérents au Global Compact des Nations Unies (exclusion) ;
- L'engagement d'une procédure judiciaire en lien avec les autorités concernées.

Toute suspicion d'utilisation abusive des nom ou logos du Global Compact des Nations Unies doit être signalée à [gclogo@un.org](mailto:gclogo@un.org).

## II. Utilisation du logo « spécial Communications sur le Progrès » du Global Compact des Nations Unies



Le logo ci-dessus a été spécialement conçu pour figurer sur les Communications sur le Progrès (COPs). Son utilisation n'est possible que dans le cadre de la Communication sur le Progrès annuelle de l'organisation, et dans aucun autre contexte.

Le logo « spécial COP » est disponible dans plusieurs langues (dont le français et l'anglais).

Contrairement aux logos « We support / Nous soutenons », le logo « spécial COP » ne nécessite pas d'autorisation préalable sur le site du Global Compact des Nations Unies pour l'utiliser. Il est disponible à cette adresse :

[https://www.unglobalcompact.org/pics/un\\_images/GC\\_COP\\_ENDORSER\\_ALL\\_LANGUAGES.zip](https://www.unglobalcompact.org/pics/un_images/GC_COP_ENDORSER_ALL_LANGUAGES.zip)

## Annexes

### MODÈLE DE DEMANDE D'UTILISATION DU LOGO

Modèle de texte à compléter pour toute demande d'utilisation du logo :

Je soussigné, [prénom, nom], [fonction] de l'entreprise [nom de l'entreprise], demande l'autorisation d'utiliser le logo de soutien au Global Compact des Nations Unies. Je souhaite utiliser le logo sur [document] à [endroit].

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et m'engage à les respecter, notamment à ne pas utiliser le logo pour un autre usage que celui qui m'a été accordé, et à ne pas le modifier.

Je certifie également être à jour de ma Communication sur le Progrès annuelle et avoir effectué le règlement de ma cotisation au Global Compact des Nations Unies pour l'année civile en cours.

[date]

[signature]

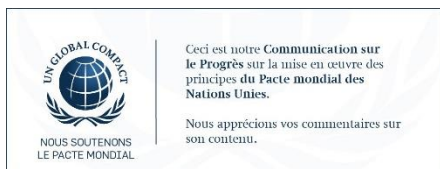
## EN RÉSUMÉ

NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



Logo de soutien « We support / Nous soutenons » du Global Compact des Nations Unies :

Nécessite une demande d'autorisation sur votre [espace en ligne](#), et doit être accompagné de la mention « We support / Nous soutenons ».



### Logo « Spécial COPs »

Ne nécessite aucune autorisation préalable, mais son utilisation est réservée aux seules Communications sur le Progrès.



### Tout autre logo

Ces logos sont réservés à l'utilisation pas le Global Compact et le Global Compact France. Ils ne peuvent pas être utilisés par les adhérents.

### À propos du Global Compact France :

Le Global Compact des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de [10 principes](#) universellement reconnus relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes fournissent une feuille de route pour les organisations qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale et soutenir les [17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies](#).

Relais local officiel en France, le Global Compact France rassemble plus de 1 150 entreprises et 100 organisations à but non lucratif, constituant le deuxième réseau dans le monde en nombre de participants. Le Global Compact France offre un lieu d'échange stimulant pour initier, développer et partager leurs démarches de responsabilité sociétale.

**Contact :** 01 80 48 90 70 / [contact@globalcompact-france.org](mailto:contact@globalcompact-france.org) / [www.globalcompact-france.org](http://www.globalcompact-france.org)

